

« Dans tout ça, moi je gagne quoi ? »

La cohésion sociale et la participation à la gouvernance
des initiatives locales à l'épreuve du contexte
socio-communautaire à Abobo et Yopougon

(Abidjan, Côte d'Ivoire)





« Dans tout ça, moi je gagne quoi ? »

La cohésion sociale et la participation à la gouvernance
des initiatives locales à l'épreuve du contexte
socio-communautaire à Abobo et Yopougon

(Abidjan, Côte d'Ivoire)



Cette étude a été réalisée grâce à l'appui de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale.

Le contenu de ce rapport ne reflète pas l'opinion officielle de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale. La responsabilité des informations et points de vue exprimés dans ce dernier incombe entièrement aux personnes consultées et aux auteurs.

Crédit des photos dans ce rapport : Copyright INDIGO Côte d'Ivoire
Tous droits réservés.

ISBN 978-2-9559853-7-3
EAN 9782955985373

Copyright : JICA, Indigo Côte d'Ivoire et Interpeace 2018. Tous droits réservés.

Publié en Février 2018

La reproduction de courts extraits de ce rapport est autorisée sans autorisation écrite formelle, à condition que la source originale soit correctement référencée, incluant le titre du rapport, l'auteur et l'année de publication. L'autorisation d'utiliser des parties de ce rapport, en entier ou en partie, peut être accordée par écrit. En aucun cas le contenu ne peut être altéré ou modifié, incluant les légendes et citations. Ceci est une publication d'Indigo Côte d'Ivoire et d'Interpeace. Les publications de ces dernières ne reflètent pas spécifiquement un intérêt national ou politique. Les opinions exprimées dans cette publication ne représentent pas nécessairement les vues d'Indigo Côte d'Ivoire et d'Interpeace. Pour des autorisations ou informations complémentaires, merci de contacter wao@interpeace.org.

Interpeace
Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest

Villa n° 43
Cité Les Lauriers 5, Deux Plateaux
06 BP 2100 Abidjan
Côte d'Ivoire

Tél. : +225 22 42 33 41
wao@interpeace.org
www.interpeace.org

Indigo, Côte d'Ivoire

Villa n° 43
Cité Les Lauriers 5, Deux Plateaux
22 BP 288 Abidjan 22

Tél. : +225 20 00 05 64
indigoodi@gmail.com
www.indigo-ci.org

Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)
Bureau en Côte d'Ivoire

2ème étage de Green Buro
rue Booker Washington, Cocody,
Abidjan, Côte d'Ivoire 04 B.P. 1825

Tél. : +225 22 48 27 27/ 28
www.jica.go.jp/french

EQUIPE DE RECHERCHE

Indigo- Côte d'Ivoire

Coordonnateur de la recherche

Dr. KOUAME Yao Séverin, Sociologue

Chercheurs

Dr. N'GORAN Parfait, Chercheur principal

KOUASSI Simplicie, Chercheur facilitateur

Assistants de recherche

AKO Essan Emile, Assistant chercheur

ATTIOUA Martial, Assistant chercheur

Support

DAGNOKO Monique, Responsable administratif et financier

BENIE Epiphanie, Stagiaire

DIABATE Awa, Stagiaire

FALLE Boris, Stagiaire

Interpeace – Bureau Régionale pour l'Afrique de l'Ouest

Directrice régionale

MOLTES Anne

Appui au programme

DIALLO Madina,
Chargée d'appui au programme Côte d'Ivoire

Support

CHOC Estuardo, Graphic Designer

HOFF Mirko, Innovation and Learning Officer

REUSSNER Etienne, Assistant de programme-Stagiaire

SALAMA Hanan, Assistante de programme

Pour parcourir ce document, cliquez sur n'importe quel titre de la table des matières. Pour revenir ici, cliquez sur un numéro de page

Table des Matières

11	1. INTRODUCTION
11	Contexte et localités sélectionnées pour l'étude de cas
12	Méthodologie : La Recherche Action Participative (RAP)
19	2. MESSAGES CLÉS DE LA RECHERCHE
19	2.1 Les entrepreneurs de violence liés à la gare routière d'Abobo
20	2.2 Des tensions autour de la répartition des dividendes et de nouvelles formes de regroupements communautaires
22	2.3 Une réinterprétation des initiatives de développement, de la participation aux projets communautaires et de tensions de cohabitation
26	2.4 De la participation communautaire à l'épreuve des modes locaux de gouvernance
33	3. CONCLUSION : LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS

INTRODUCTION

1

1. Introduction

Contexte et localités sélectionnées pour l'étude de cas

La présente étude, participative et inclusive du contexte socio-économique et politique d'Abobo et de Yopougon, vise à documenter l'évolution des dynamiques de cohésion sociale dans ces deux communes. Sur la base de cet objectif global, la conduite des activités de recherche sur le terrain a été segmentée en deux phases. La première phase de l'étude s'est focalisée sur la compréhension des facteurs de cohésion ou de tension dans les deux communes et sur la perception des communautés des zones qui apparaissent comme les plus cohésives/moins cohésives. La seconde phase a consisté en une étude de cas dont l'objet était d'analyser les risques et les opportunités découlant des rapports intra et intercommunautaires susceptibles d'impacter l'implémentation d'initiatives communautaires.

La sélection conjointe des quatre zones pour la seconde phase a été effectuée suite à la présentation par Interpeace et Indigo Côte d'Ivoire de plusieurs quartiers à Abobo et Yopougon, en mettant en avant plusieurs critères tels que la qualité perçue du lien social, le niveau de sécurité, les ébauches d'initiatives communautaires, l'existence et l'état des infrastructures de base, l'affiliation politique et la présence d'acteurs du développement.

A des fins de comparaison, des quartiers culturellement et ethniquement hétérogènes et également des quartiers-villages peuplés de communautés autochtones ont été sélectionnés pour la deuxième phase. Le but de cette approche était de permettre d'analyser les dynamiques de cohésion sociale et les tensions selon les différentes typologies et profils des quartiers. Ainsi, deux quartiers par communes ont été sélectionnés : Agbeikoi et Belle Cité (BC) à Abobo et Sideci Annexe (Gbinta) et Andokoi à Yopougon.

Agbékoi et Andokoi sont des « **enclaves villageoises dans l'espace urbain** » (quartiers-villages), alors que Sideci Annexe et BC sont des « **quartiers typiquement urbains nés de l'extension de la ville d'Abidjan** » (quartiers urbains). L'existence des 'quartiers-villages' précèdent, dans certains cas, la ville d'Abidjan. Ces quartiers-villages maintiennent un mode d'organisation et de fonctionnement traditionnel tout en revendiquant fortement cet aspect 'villageois'. En revanche, les « quartiers urbains », sont des quartiers qui se sont construits dans le cadre de l'urbanisation de la ville d'Abidjan. La particularité dans les « quartiers urbains », c'est qu'il n'y a pas nécessairement une revendication d'autochtonie.

Méthodologie : La Recherche Action Participative (RAP)

La collecte des données analysées dans le présent rapport procède d'une série de **consultations de groupes (focus group), d'entretiens individuels** et d'observations directes dans les communes d'Abobo et Yopougon.

Les consultations ont été menées en s'inscrivant dans une perspective de **Recherche Action Participative (RAP)**, méthodologie de base d'Interpeace et Indigo Côte d'Ivoire. Cette approche consiste à prendre en compte les perspectives de toutes les couches sociales, de la base au sommet de la société. De façon pratique, sur le terrain, les équipes d'Indigo Côte d'Ivoire se sont appuyées, après actualisation des contacts, sur des personnes-ressources et un réseau de relais locaux déjà constitué dans le cadre de processus antérieurs de dialogue menés dans ces deux communes. Le choix des participants aux groupes de discussion et entretiens individuels a été réalisé sur la base d'une triangulation d'informations les concernant, en lien avec leur représentativité, leur pertinence pour la problématique de la paix et la cohésion sociale, etc.

L'étape initiale de ces dialogues a été la réalisation d'une cartographie des parties prenantes à la paix et/ou à la conflictualité dans les deux communes. Cette démarche a permis d'identifier les principaux objets de tension ou de rapprochement ainsi que les acteurs clés au cœur des dynamiques les supportant, de sorte à les engager dans le processus de recherche. Il est clair que l'un des facteurs clés ayant favorisé le bon déroulement du présent processus a été la qualité des liens de confiance tissés antérieurement par Interpeace et Indigo Côte d'Ivoire dans ces deux communes dans le cadre d'activités de dialogue conduites en 2015 et 2017¹. Comme ci-dessus mentionné, elles ont facilité le démarchage et l'engagement des participants.

Diverses catégories d'acteurs ont pris part aux consultations au cours des deux phases

: des « personnes ordinaires »², des acteurs de la société civile, des acteurs du secteur du transport connus localement sous les appellations de syndicats³ ou de gnambros, des chefs de communautés ethniques, des leaders religieux, des leaders de jeunes, des ressortissants de pays de l'espace CEDEAO, des associations de jeunes, des associations de femmes, des militants de partis politiques (RDR, FPI, PDCI, UDPCI) et des agents des Mairies des deux communes.

Sur la base des discussions avec les relais locaux et de la cartographie initialement élaborée, ces acteurs ont été retenus comme des parties prenantes pertinentes pour adresser la question de la

1 Interpeace et Indigo Côte d'Ivoire, Obstacles à la cohésion sociale et dynamiques de violence impliquant les jeunes dans l'espace urbain abidjanais. Les voix des populations d'Abobo, Treichville et Yopougon, juillet 2015 et Exister par le Gbonhi : Engagement des adolescents et jeunes « microbes » dans la violence à Abidjan, février 2017.

2 Par « personnes ordinaires », nous entendons tout acteur ou personne (femmes de ménage, menuisiers, mécaniciens, etc.) n'occupant pas de position hiérarchique dans une organisation (politique, économique, sociale) ou au sein de la communauté.

3 Syndicat : Regroupement de plusieurs catégories d'acteurs dans le milieu du transport (transporteurs, propriétaires de véhicule, chauffeurs).

cohésion sociale. Un **processus continu de cartographie des parties prenantes clés dans les communes d'Abobo et Yopougon a permis d'affiner la liste et le profil des acteurs clés au regard de la cohésion sociale tout en analysant leur réputation** (ex. légitimité, crédibilité, pouvoir d'influence et de nuisance).

Les focus groups et entretiens individuels ont permis de documenter les perceptions et les perspectives des membres des communautés sur la qualité des relations de cohabitation et de coopération entre les populations en vue de faire ressortir les facteurs de risque et opportunité perçus pour la cohésion sociale et la paix dans les deux communes.

Pendant sa première phase, l'étude a mobilisé 147 participants⁴ à Yopougon et 155 à Abobo. Dans ce cadre, 24 focus groups mobilisant entre 6 et 20 participants ont été organisés autour des deux grandes thématiques identifiées pour la première phase : (i) les zones de tensions et les zones de cohésion à Abobo et Yopougon, (ii) les porteurs de violences/objets de tension et les acteurs de cohésion. Ces discussions de groupe ont été complétées par des entretiens individuels⁵ (treize (13) à Abobo et quatorze (14) à Yopougon). En somme, pour la première phase, ce sont au total 54 femmes et 101 hommes qui ont été engagés dans le processus à Abobo contre 37 femmes et 110 hommes à Yopougon. Pour la seconde phase, 219 et 223 participants ont été respectivement consultés à Yopougon et à Abobo. Plus spécifiquement, ce sont 112 personnes à Agbékoi, 108 à BC et 3 personnes⁶ ne résidant pas ces deux quartiers, qui ont pris part aux différentes consultations à Abobo. A Yopougon, l'on a enregistré 114 personnes à Andokoi, 106 à SIDECI Annexe et une (1) personne⁷ résidant au quartier Niangon. En tout, ce sont 15 focus groups et 18⁸ entretiens individuels réalisés à Abobo contre 13 focus groups et 7 entretiens individuels à Yopougon. Les focus groups et entretiens individuels organisés dans le cadre de cette seconde phase ont spécifiquement permis d'approfondir la compréhension de la cohésion sociale autour de thèmes comme :

- La sociohistoire du quartier ;
- La situation économique perçue des communautés ;

4 Au nombre des 14 entretiens individuels, 7 participants avaient déjà été consultés lors des focus groups. En plus de leur participation aux focus groups, des entretiens individuels ont eu lieu avec ces personnes pour approfondir la compréhension de certaines dynamiques qui n'ont pu être développées lors des discussions de groupes.

5 13 entretiens individuels avec 15 participants consultés.

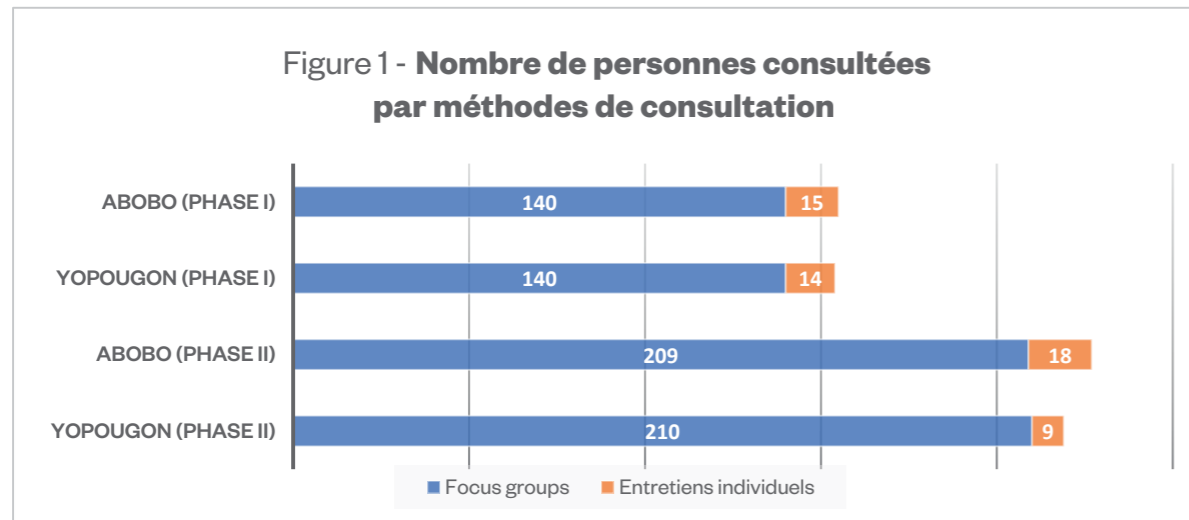
6 Ces 3 personnes sont des autorités administratives de la mairie. Ne résidant pas dans ces deux quartiers, elles n'ont pas été comptabilisées dans la répartition des hommes/femmes consultés à Agbékoi et à BC (figure 3).

7 Cette personne est une autorité locale chargée du Programme de la Sécurité Urbaine de Yopougon. En tant que résidant du quartier Niangon, elle n'a pas été comptabilisée dans la répartition des hommes/femmes consultés à Andokoi et SIDECI Annexe (figure 3).

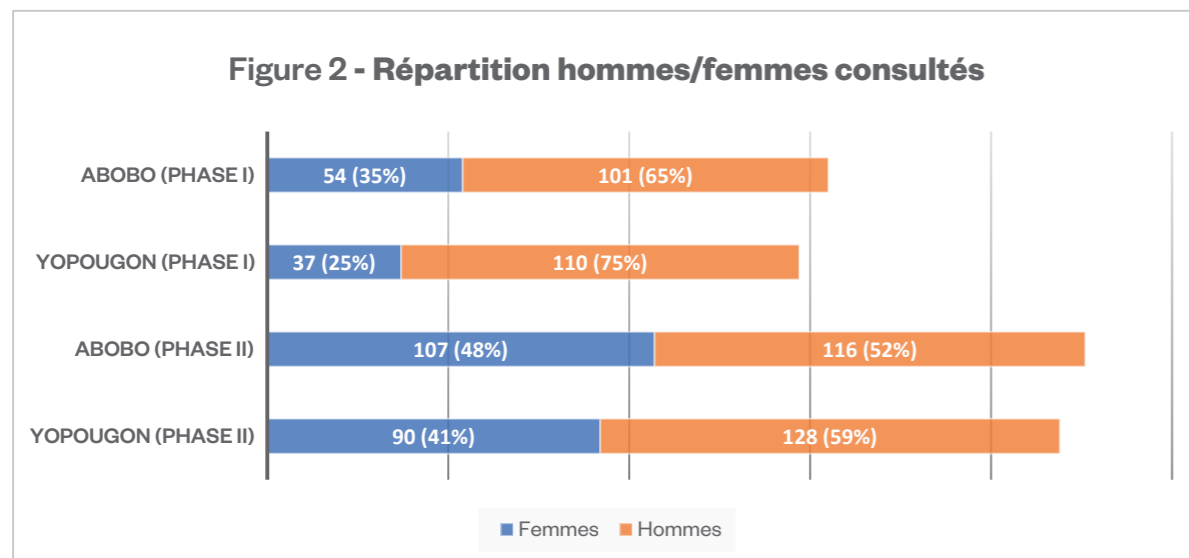
8 Parmi les 18 entretiens individuels, 3 des participants avaient déjà été consultés lors des focus groups. L'idée de les consulter à nouveau en entretien individuel était d'approfondir la compréhension de certaines dynamiques qui n'ont pu être développées lors des discussions de groupes.

- La structure locale de gouvernance ;
- Les impacts perçus de la crise et gestion de conflit ;
- Les initiatives communautaires et la participation locale.

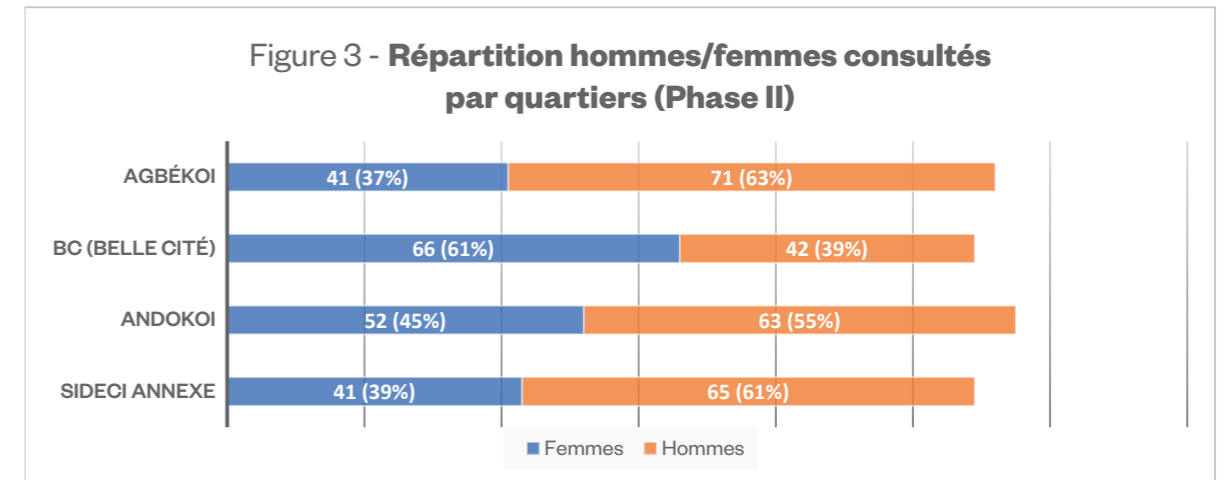
La Figure 1 représente le nombre de personnes respectivement consultées en focus groups et en entretiens individuels à Abobo et Yopougon pendant la phase 1 et la phase 2.



La Figure 2 expose le nombre de personnes consultées selon le sexe lors de la phase 1 et la phase 2 de l'étude.



Le pourcentage de femmes consultées dans l'étude est approximativement similaire d'un quartier à l'autre. Le quartier BC est une exception, le pourcentage des femmes parmi les personnes consultées y est remarquablement plus élevé, tel que représenté dans la Figure 3.



MESSAGES CLÉS DE LA RECHERCHE

2

2. Messages clés de la Recherche

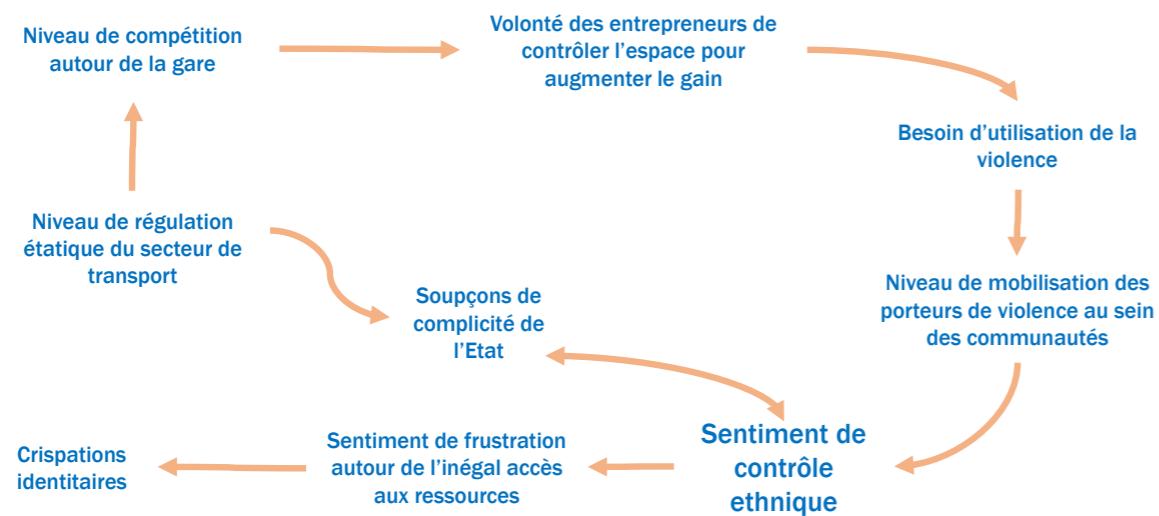
D'après l'étude, les points saillants de la « photographie » des dynamiques de cohésion sociale et des facteurs accélérateurs ou inhibiteurs à la mise en œuvre d'initiatives communautaires s'articulent autour de quatre points. Il s'agit : (i) d'entrepreneurs de violence liés à la gare routière imposant une régulation « brutale » de la vie sociale à Abobo, (ii) de tensions autour de la répartition des dividendes de l'engagement sociopolitique et de nouvelles formes de regroupements communautaires, (iii) d'une réinterprétation des initiatives de développement, de la participation aux projets communautaires et de tensions de cohabitation et (iv) de la participation communautaire à l'épreuve des modes locaux de gouvernance.

2.1 Les entrepreneurs de violence liés à la gare routière d'Abobo

Il a été constaté que la commune d'Abobo ne bénéficie pas de grands centres commerciaux ou industriels capables de fournir du travail à la forte proportion de jeunes au chômage. Devant cette rareté des offres et opportunités d'insertion professionnelle, la gare routière est devenue le principal pôle pourvoyeur d'emplois de cette commune. De fait, une frange de la population active d'Abobo, en particulier les jeunes, généralement faiblement qualifiés et instruits, y converge pour se procurer des revenus. Mais la faible régulation perçue, favorise une lutte âpre entre syndicats et gnambros⁹ qui ont recours à la violence pour l'occupation et le contrôle de la gare. Afin d'étendre leur emprise sur l'espace adjacent à la gare, ces entrepreneurs de violence recourent à leurs réseaux communautaires, dans lesquels ils recrutent d'autres acteurs tout aussi violents. Cette compétition autour de la gare conduit, en conséquence, à des regroupements identitaires qui génèrent des crispations entre les communautés vivant à Abobo. Au regard de l'influence de ces entrepreneurs de violence, la recherche souligne que l'approche traditionnelle de travailler avec les leaders communautaires ou les autorités locales administratives est stérile, si les vrais agents, qui sont les pourvoyeurs de violence ne sont pas impliqués dans les initiatives de développement. Pour ce faire, identifier ces acteurs clés et cartographier leurs zones d'influence et de contrôle est un élément essentiel à toute initiative avant d'entrer en négociation avec ces acteurs pour assurer leur participation, engagement ou soutien.

⁹ Gnambro ou rabatteur de clients : Jeune qui, à l'origine, indiquait à la criée les destinations des minibus aux passagers. Au fil du temps, les Gnambros sont devenus des auxiliaires des syndicats chargés de collecter auprès des chauffeurs leurs cotisations.

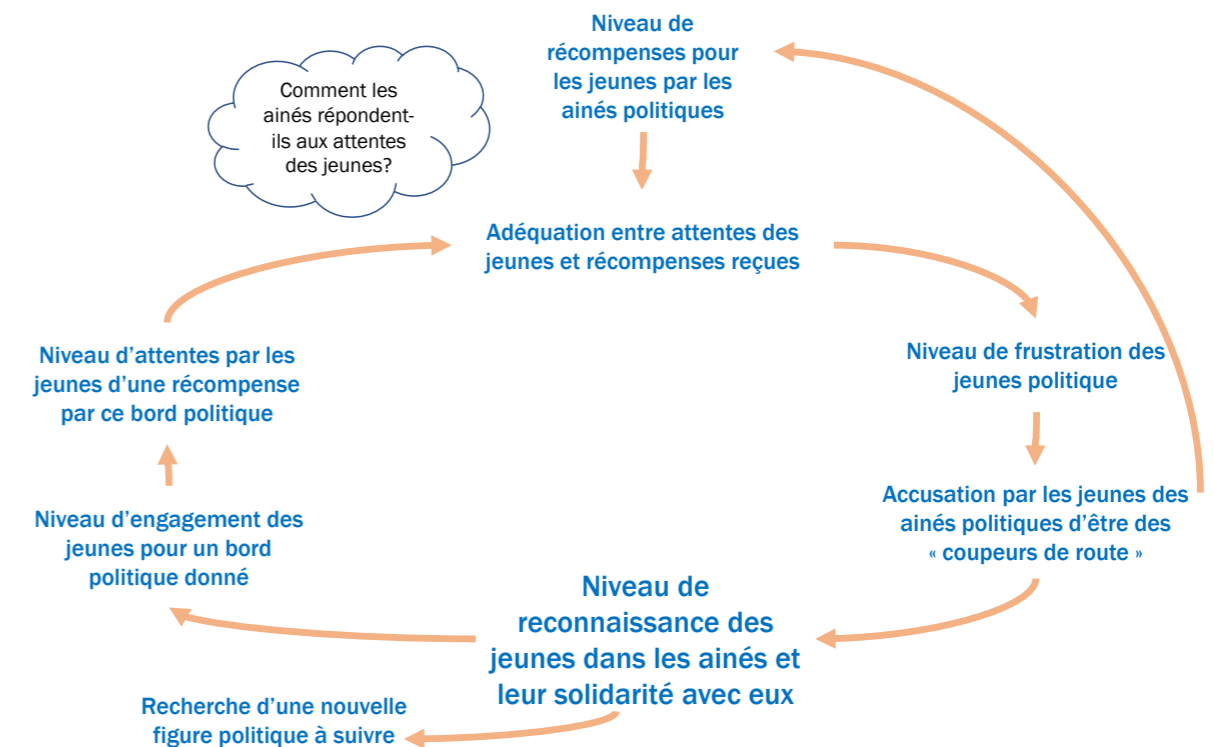
Schéma A : Luttes pour le contrôle de la gare comme source de tensions communautaires



2.2 Des tensions autour de la répartition des dividendes et de nouvelles formes de regroupements communautaires

L'offre politique autour des appartenances ethniques n'est plus le seul déterminant de la mobilisation des communautés autour d'une figure politique. D'une part, les insatisfactions nées de la perception d'une distribution inégale des dividendes de l'engagement politique engendrent des frictions entre aînés et cadets sociaux et poussent les seconds à se tourner vers de nouvelles figures capables de porter leurs aspirations.

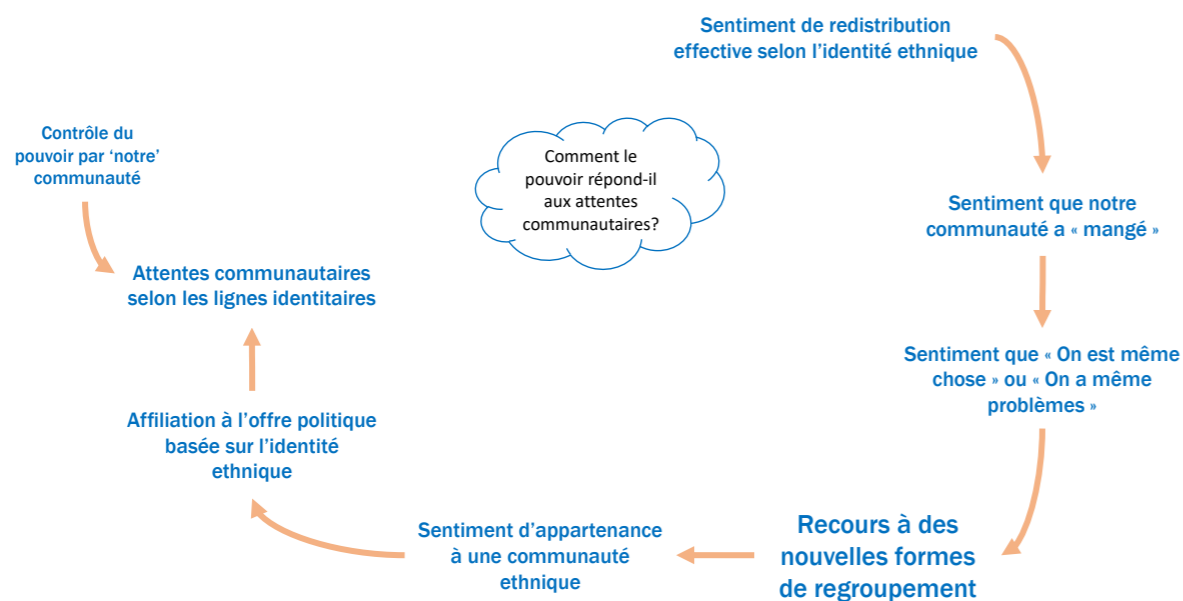
Schéma B. La distribution des dividendes de l'engagement politique comme source de tensions intergénérationnelles



D'autre part, sur la base de « la déception relativement partagée du politique » et indépendamment des appartenances ethniques ou politiques, des formes de rapprochements entre communautés naissent autour des préoccupations de la vie quotidienne. Mais toute « préoccupation commune » ne représente pas forcément une opportunité de cohésion sociale. Elle ne fédère les communautés que si :

- il y a un sentiment que toutes les communautés, indépendamment de leurs origines ethniques et de leur affiliation politique, sont affectées de manière égale par l'objet de préoccupation;
- l'engagement pour régler le problème ou la situation qui préoccupe n'apporte aucun avantage à une quelconque figure politique (réinterprétation politique de l'engagement) ou à une autre communauté;
- le règlement du problème ou de la situation qui préoccupe, bénéficie de manière égale à toutes les communautés.

Schéma C : Les attentes communautaires insatisfaites à l'origine des nouvelles formes de regroupement



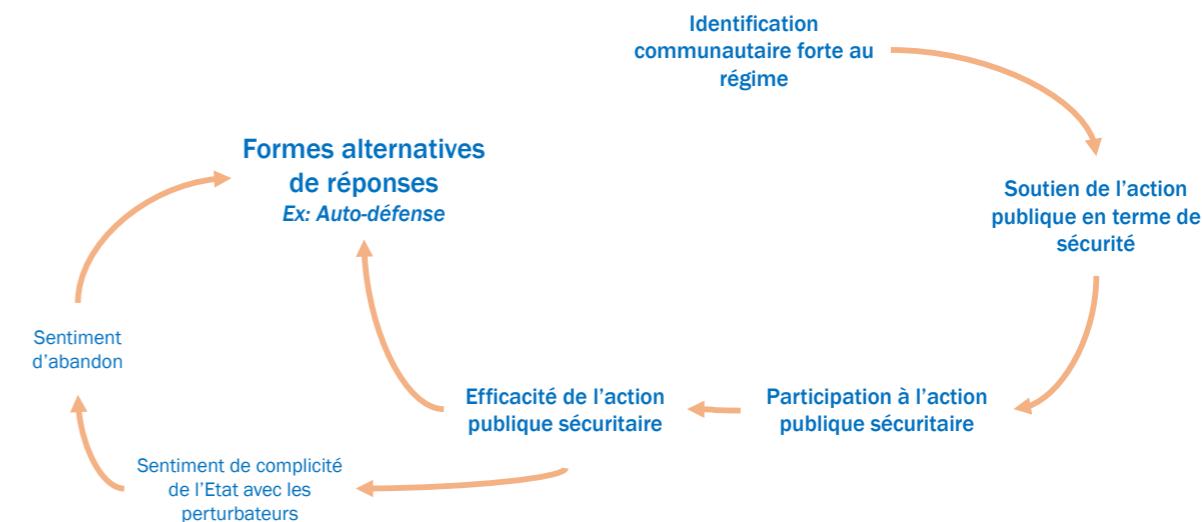
Dès lors, la recherche relève que toute initiative qui chercherait à répondre à un « besoin commun » doit le comprendre non comme des besoins vitaux et essentiels, mais plutôt comme une « préoccupation commune ». Dans ce contexte, les préoccupations communes sont les situations qui affectent toute la communauté. Généralement, il existe des ébauches d'initiatives communautaires autour des « préoccupations communes » qui pourraient servir de base pour les actions de l'état et des partenaires aux développement.

2.3 Une réinterprétation des initiatives de développement, de la participation aux projets communautaires et de tensions de cohabitation

La crise post-électorale de 2011 a fortement affecté la cohabitation au sein des communautés, notamment, les communautés supposées proches de l'ancien régime et celles supposées proches de l'actuel régime qui nourrissent mutuellement de profonds ressentiments les uns envers les autres. Cette fracture est si grande, qu'elle transparait même dans la façon dont celles-ci se représentent les initiatives de développement communautaire. En effet, les différentes communautés interprètent sous l'angle politique en fonction de l'appartenance ethnique et politique de l'initiateur du projet (« qui est derrière ? »). Pour d'autres par contre, elles sont une opportunité de captation de rente et de valorisation de la figure de leur leader politique (« je gagne quoi ? »). En plus de ces deux principales dimensions, on note aussi que l'attachement des

individus au terroir (« est-ce que c'est chez moi » ?) est déterminant dans leur participation à des actions collectives. Toutes ces formes de réinterprétations impactent le niveau d'engagement des communautés dans les initiatives de développement et créent des crispations entre elles.

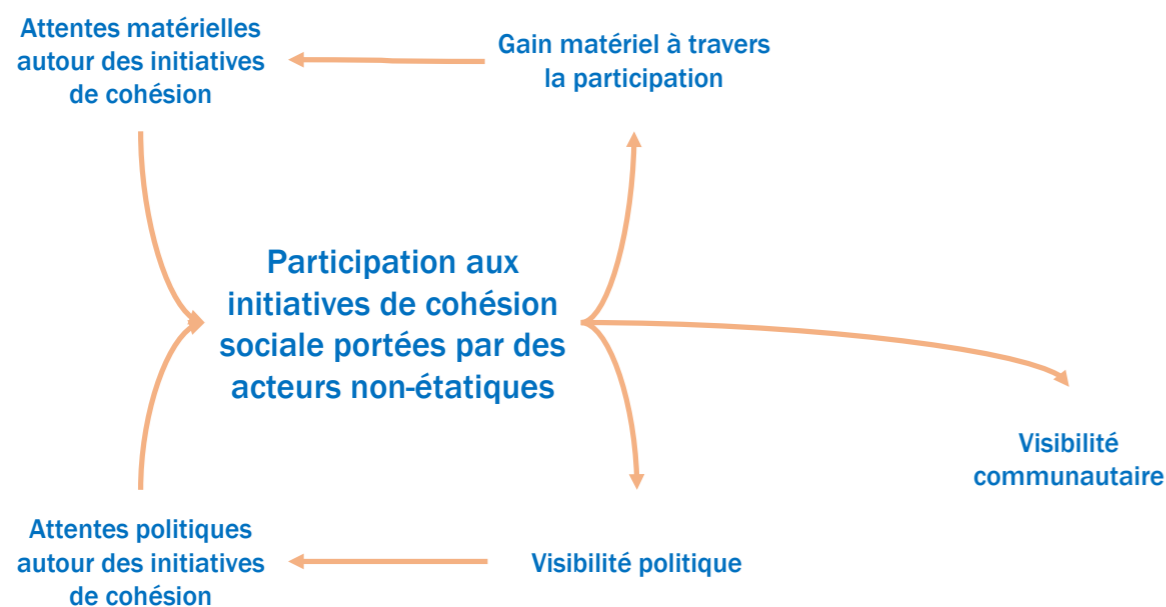
Schéma D : Réinterprétation communautaire des actions publiques



Il ressort également des consultations réalisées à Yopougon, que l'engagement des acteurs dans les initiatives communautaires est de plus en plus motivé par la recherche d'intérêts matériels et/ou symboliques. En effet, la commune de Yopougon après la fin de la crise postélectorale de 2011, a été perçue par plusieurs structures locales et internationales comme un champ d'implémentation d'initiatives communautaires. Celles-ci avaient pour objectif, d'améliorer d'une façon ou d'une autre, les conditions de vie des populations. Ce qui a permis à ces dernières de voir les initiatives des ONG comme des opportunités de captation de rente. Cet état de fait a été constaté sur le terrain. En fait, lors de la mobilisation des participants, une question nous est revenue de façon récurrente. Celle-ci était structurée autour des dividendes liés à l'engagement des participants aux activités du processus.

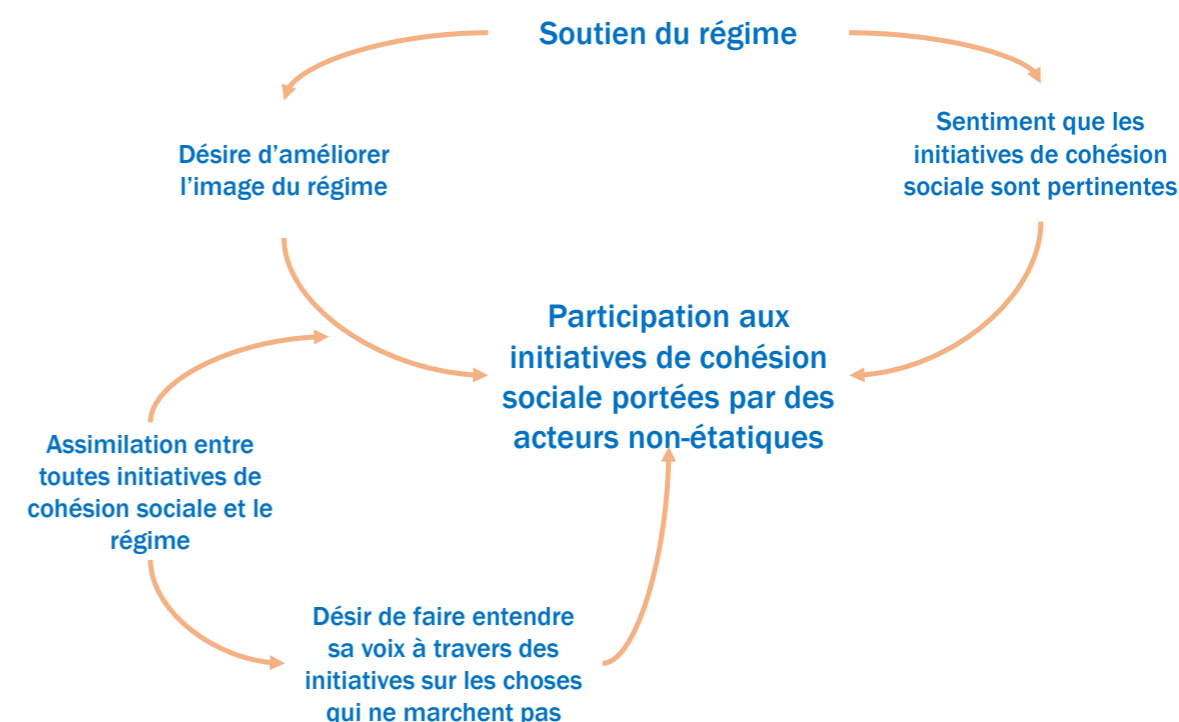
Parallèlement à la recherche du gain matériel, l'intérêt symbolique constitue également l'un des facteurs autour duquel les acteurs portent une réflexion avant de s'engager dans les initiatives communautaires. C'est une dimension qui reflète le désir des communautés de valoriser la figure de leur leader politique.

Schéma E : Recherche d'intérêts matériels et symboliques comme motivation de la participation dans les initiatives



Sans conteste, le niveau d'engagement de certaines communautés ou de certains acteurs dans les initiatives communautaires dépend des dividendes liés à l'engagement ou de la figure du porteur de l'initiative. Pour d'autres, par contre, le niveau d'engagement est plutôt tributaire de l'appartenance ethnique du porteur de l'initiative. En effet, il est ressorti à plusieurs reprises dans les échanges avec les acteurs rencontrés, qu'à Yopougon de façon spécifique, toute initiative communautaire est réinterprétée sur la base de l'appartenance ethnique et politique du porteur du projet. En réalité, cette tendance influe manifestement sur le niveau de participation des communautés ou des acteurs à l'initiative communautaire. Pour ce qui a été donné de constater sur le terrain, les communautés ou les acteurs se reconnaissant une appartenance ethnique commune à celle du porteur du projet, éprouvent le besoin de s'appropriier le projet et d'en faire sien afin que la réussite de l'initiative contribue à valoriser l'action de la communauté et par ricochet la communauté elle-même. Toutefois, cette façon de s'appropriier le projet ne permet pas aux autres communautés de prendre part aux initiatives de développement ; ce qui participe à renforcer les lignes de fracture déjà existantes car celles-ci se sentent exclues de toute activité de cohésion.

Schéma F : Recherche d'intérêt politique comme motivation dans la participation aux initiatives



Ces interprétations sont très prégnantes au sein des communautés, même quand l'entité à la base de l'initiative ainsi que les objectifs de l'initiative sont « neutres » ou « d'intérêt commun ». En fait, dans l'esprit des communautés, aucune initiative n'est vraiment considérée comme « neutre », qu'elle soit une initiative publique, privée ou portée par une ONG ou une agence de développement. Même si cette initiative satisfait un besoin individuel ou sert la communauté, elle risque d'être interprétée comme envisagée ou tout simplement possible grâce à une figure politique ; et contribuant ainsi à son « bon nom. » Ainsi, l'édifice résultant de l'initiative, telle qu'une école ou un point d'eau, même s'il doit servir l'intérêt communautaire, peut être perçue par les communautés comme un don. Alors que le « bien commun » est un bien voulu et édifié par les communautés elles-mêmes ; il est le fruit de leur propre « sueur ».

Par conséquent, la recherche indique que toute entité souhaitant promouvoir une initiative de développement dans les deux communes doit s'assurer que les objectifs de l'initiative, ainsi que sa symbolique et les responsables de la mise en œuvre ne soient pas perçus par les communautés comme apportant un avantage à une figure politique quelconque. Elle recommande donc de s'assurer que l'initiative est considérée comme un « bien commun » en engageant les communautés directement ou à travers des intermédiaires non perçus comme servant une figure politique. Ceci est d'autant facilité par l'existence, dans les deux communes, d'initiatives portées par les communautés elles-mêmes ou des ébauches d'actions collectives que les agences de

développement peuvent soutenir.

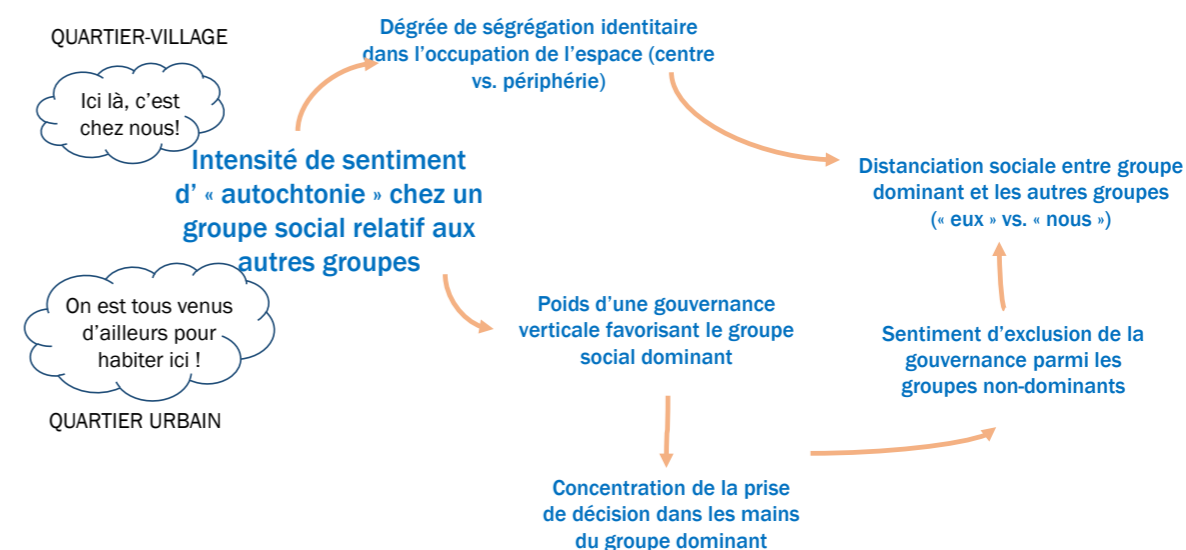
2.4 De la participation communautaire à l'épreuve des modes locaux de gouvernance

Le niveau d'engagement des communautés aux initiatives de développement est aussi tributaire des modes de gouvernance en vigueur dans les quartiers. A ce niveau, il ressort que la manière dont les communautés occupent et se représentent l'espace, structure un mode particulier de gouvernance. Dans les quartiers-villages, où il y a une forte revendication de l'autochtonie, la gouvernance est calquée sur un modèle traditionnel caractérisé par une forte hiérarchisation des mécanismes de gestion du pouvoir (gouvernance verticale). Ce mode de gouvernance porté essentiellement par les autochtones semble exclure les « autres » dans les prises de décisions, la gestion de l'information et de la communication. Il donne le sentiment aux communautés non-autochtones que n'étant pas des « fils » et « filles » du terroir, elles sont faiblement consultées et associées aux initiatives concernant le village, et que seuls les autochtones ont un droit exclusif sur l'espace. A l'opposé, dans les quartiers urbains généralement habités par des populations migrantes d'origines diverses, il n'y a pas de préséance d'une communauté sur une autre. La gouvernance est de type horizontal et le sentiment qu'« on est tous venus d'ailleurs pour habiter ici » est plus ou moins partagé.

Les modes d'occupation de l'espace et les façons de se le représenter dans chaque type de quartier peuvent représenter des opportunités comme des risques par rapport à l'implémentation d'une initiative de cohésion sociale. En ce qui concerne les opportunités, on note que dans les quartiers-villages, la taille relativement faible des communautés présentes dans l'espace peut faciliter la mobilisation des gens autour d'une initiative commune. Dans un tel contexte, l'impact d'une initiative de cohésion sociale sera plus fortement ressenti car les lignes de fracture entre les autochtones et les « autres » sont plus importantes. En revanche, dans les quartiers urbains, il y a une plus grande chance de mobilisation car les communautés sont moins repliées sur elles-mêmes.

En termes de risques, l'étude relève que dans les quartiers-villages il y a moins de chance de pouvoir inclure durablement les communautés non-autochtones dans des initiatives de développement. Si l'initiative renforce le mode de gouvernance vertical établi dans ce type de quartier, les communautés non-autochtones se sentiront exclues et ne s'engageront pas dans l'initiative. L'emplacement de l'initiative peut aussi devenir source de tensions entre les communautés du fait de l'occupation de l'espace sur des bases ethniques. Pour ce faire, toute initiative doit d'abord favoriser un dialogue entre les communautés (allogènes et autochtones) afin de créer un sentiment commun d'appartenance au quartier et de susciter un intérêt partagé autour de ladite initiative. Un consensus doit être bâti autour de l'emplacement de l'initiative, du type d'infrastructure, de qui en bénéficie/jouit, gère, etc.

Schéma G : L'occupation et la représentation de l'espace influence le mode de gouvernance



La question de la légitimité des chefs et leaders communautaires est aussi apparue comme une dimension clé de la participation des communautés à des actions collectives. A ce niveau, on constate que sur l'ensemble des quartiers étudiés, la légitimité des chefs traditionnels et des leaders communautaires est plus ou moins contestée. Les principaux facteurs à l'origine de cette contestation sont (i) l'absence de transparence autour des modes de désignation, (ii) l'opacité perçue dans la gestion des affaires communautaires et (iii) la faiblesse supposée du leadership de certains chefs et leaders communautaires. Les jeunes restent la principale catégorie sociale porteuse de la contestation de la légitimité des chefs et des leaders communautaires.

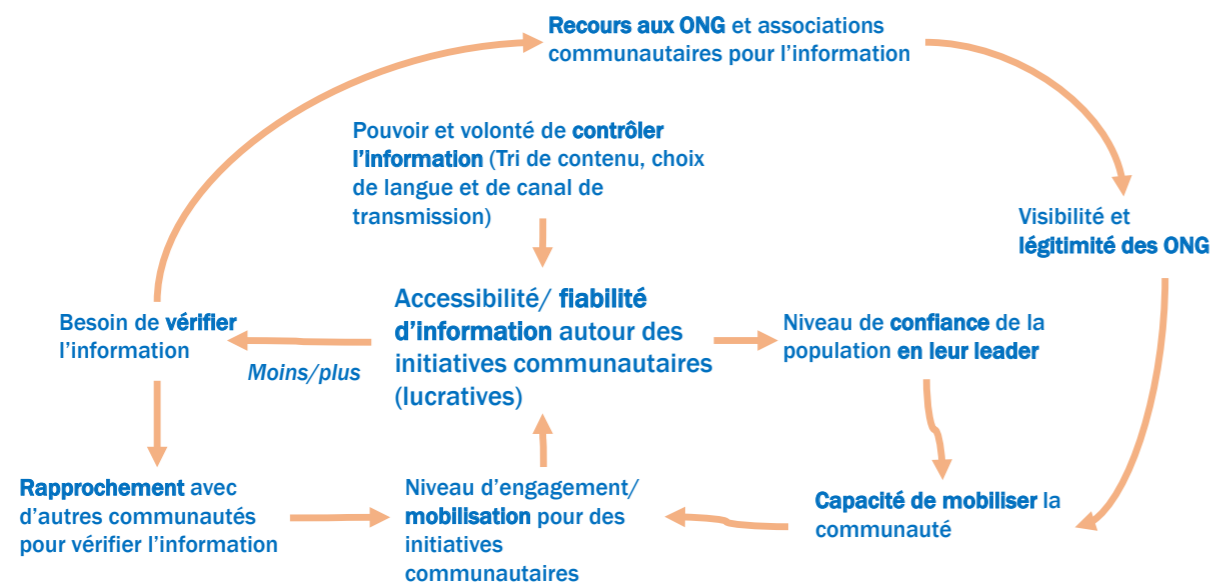
En termes d'opportunités, cette crise de légitimité des leaders et chefs communautaires peut générer l'émergence de nouveaux acteurs dont les critères de légitimité sont définis par les communautés elles-mêmes. Mais ces « nouveaux acteurs légitimes » pourraient être en tension avec les représentants traditionnels de la communauté qui peuvent contribuer à saboter leurs initiatives. Dès lors, la définition inclusive de critères de choix des leaders communautaires par les communautés elles-mêmes peut renfoncer la légitimité de ces leaders et ainsi que leurs capacités à engager les autres membres de la communauté autour d'initiatives collectives.

Outre la crise de légitimité des chefs et leaders communautaires, il ressort que l'inégalité dans l'accès à l'information nourrit également des antagonismes au sein des communautés. Ces antagonismes sont plus prononcés dans les quartiers-villages où le mode de transmission de l'information est de type vertical. Toutefois, quel que soit le mode de transmission de l'information, le dénominateur commun des tensions liées à l'accès à cette ressource reste la volonté de contrôle du pouvoir et des dividendes liés à des initiatives par les leaders

communautaires. Car, aux yeux de certains acteurs, et notamment des jeunes, l'opacité ou la rétention de l'information répond en partie à des stratégies de captation de rentes chez les leaders communautaires. Dans les imaginaires locaux, les initiatives sont dans la plupart des cas, des opportunités pour certains acteurs occupant des positions privilégiées au sein de la communauté de « manger », c'est-à-dire de capter des rentes à leur profit ou au profit de leur groupe d'appartenance. De plus, indifféremment du type de quartier, les communautés soutiennent ne pas être associées par les Mairies aux prises de décisions. Elles ne feraient que recevoir les informations transmises à leurs représentants supposés au sein des communautés qui, à leur tour, filtreraient les informations en fonction des intérêts en jeu. De fait, plus les populations ont le sentiment qu'il y a de l'opacité autour des initiatives, plus elles nourrissent le sentiment que seuls les leaders communautaires en tirent profit, et plus elles se résignent à répondre à leur appel à la mobilisation.

Le besoin exprimé de transparence dans l'accès à l'information constitue un atout des communautés sur lequel pourrait s'appuyer toute initiative de cohésion sociale. Mais il y a des risques que certains acteurs comme les entrepreneurs de violence, les mairies et/ou les chefferies cherchent à contrôler les canaux d'information pour conserver, renforcer ou asseoir leur pouvoir. Pour ce faire, l'étude recommande ; (i) d'établir une communication directe avec les communautés pour éviter le détournement et la réinterprétation de l'information ; et de (ii) recourir à plusieurs canaux possibles pour permettre aux communautés de s'informer de différentes manières et ne pas dépendre d'un seul canal. Cela permettra de court-circuiter les « contrôleurs d'information » et d'éviter le monopole sur l'information.

Schéma H : L'information comme instrument de pouvoir et de captation de dividendes



Enfin, que ce soit dans les quartiers-villages ou dans les quartiers urbains, l'attachement des communautés aux mécanismes traditionnels de régulation de la vie sociale est relativement fort. Pour résoudre des différends entre membres de communautés au sein des quartiers, la conciliation ou le « règlement à l'amiable » est privilégié. Les perceptions des communautés selon lesquelles la Police, la Gendarmerie et la Justice mènent à la prison et que le recours à ces instances pourrait conduire à des crispations communautaires, renforcent, dans le contexte actuel, la fonction sociale de la conciliation. Aux yeux des chefs ou leaders communautaires, la conciliation reste le principal instrument de gestion des tensions intra et intercommunautaires et de maintien de l'harmonie entre les communautés. Elle jouit encore d'une certaine légitimité auprès des communautés dans la régulation de la vie sociale au sein des quartiers.

Le fait que les communautés préfèrent une solution qui arrange tout le monde (« justice conciliatrice ») plutôt qu'une solution où il y a un perdant et un gagnant (« justice punitive ») est un indicateur positif de la capacité des communautés à gérer à un premier niveau les antagonismes intra et intercommunautaires, et à préserver un vivre-ensemble apaisé. Malgré cela, la crise de légitimité des chefs/leaders communautaires évoquée plus haut pourrait affecter négativement, par endroits, la légitimité de ces mécanismes locaux de régulation¹⁰ de la vie en communauté dont ils en sont les principaux porteurs. De fait, les conditions de saisine de ces instances et le délai mis pour traiter une affaire doivent être suffisamment clarifiés pour toutes les parties. En outre, les décisions rendues doivent être raisonnablement motivées afin de créer un minimum de transparence et de consensus autour de ces instances, mais aussi des fonctions de la conciliation. Tenant compte de la prégnance de ces mécanismes locaux de régulation de la vie communautaire, les initiatives de développement doivent s'y référer le plus possible afin de gérer les tensions. Une telle démarche aura l'avantage de faire ressentir aux populations qu'il s'agit de « leur chose » ou de « leur affaire » à laquelle elles accordent de l'importance.

¹⁰ Par mécanismes locaux de régulation, on entend les méthodes traditionnelles de gestion de conflits.

CONCLUSION :
LEÇONS APPRISSES ET
RECOMMANDATIONS

3

3. Conclusion : leçons apprises et recommandations

Au terme de l'étude participative et inclusive sur l'état des dynamiques de la cohésion sociale dans les communes d'Abobo et Yopougon, il ressort que quatre principaux facteurs structurent la qualité du lien social dans ces communes. Il s'agit : (i) d'entrepreneurs de violence liés à la gare routière imposant une régulation « brutale » de la vie sociale à Abobo, (ii) de tensions autour de la répartition des dividendes de l'engagement sociopolitique et de nouvelles formes de regroupements communautaires, (iii) d'une réinterprétation des initiatives de développement, de la participation aux projets communautaires et de tensions de cohabitation et (iv) de la participation communautaire à l'épreuve des modes locaux de gouvernance. De ces facteurs découlent plusieurs enseignements qui permettent, notamment, de comprendre de manière approfondie les éléments décélérateurs ou accélérateurs de la participation des communautés aux initiatives.

Ainsi, nous pouvons retenir que :

1. La remise en cause de la légitimité structurée autour des facteurs que sont l'absence de transparence autour des modes de désignation, l'opacité perçue dans la gestion des affaires communautaires et le « manque de leadership » supposé de certains chefs et leaders communautaires est un frein à la participation aux initiatives communautaires.
2. Même si des personnalités ont le statut d'autorités administratives, de chefs ou de leaders communautaires, elles n'ont pas nécessairement l'effectivité du contrôle du pouvoir et/ou du pouvoir de mobilisation. C'est pourquoi il convient d'identifier de véritables leaders mus par la volonté de contribuer aux changements qualitatifs dans la communauté en impulsant son développement, ainsi que des acteurs influents que sont les entrepreneurs de violence.
3. La mobilisation et l'engagement des communautés au-delà des affiliations politique et ethnique est possible lorsqu'il s'agit de répondre à des préoccupations communes. Une « préoccupation commune » ne fédère les communautés que lorsque les conditions suivantes sont réunies :
 - (1) le sentiment que toutes les communautés, indépendamment de leurs origines ethniques et de leur affiliation politique, sont affectées de manière égale par l'objet de préoccupation ;
 - (2) l'engagement pour régler le problème ou la situation qui préoccupe n'apportera aucun

avantage à une quelconque figure politique (réinterprétation politique de l'engagement) ou autre communauté ;

(3) le règlement du problème ou de la situation qui préoccupe, bénéficiera de manière égale à toutes les communautés.

4. L'infrastructure résultant de l'initiative, telle qu'une école ou un point d'eau, même si elle sert l'intérêt communautaire, peut être perçue par les communautés comme un don. Alors que le « bien commun » est un bien désiré et édifié par les communautés elles-mêmes.
5. Les lignes de fractures avec la figure de l'autorité (« les aînés » et l'administration) ne sont pas uniquement de nature politique. Elles deviennent aujourd'hui intergénérationnelles « entre aînés et cadets sociaux ».
6. L'information est un enjeu de légitimation et de pouvoir. Elle peut être bloquée, déformée ou manipulée quand il y a des enjeux ou des intérêts matériels qui s'y rattachent.
7. Les communautés préfèrent une solution qui arrange tout le monde plutôt qu'une solution où il y a un perdant et un gagnant.
8. L'impact d'une initiative de cohésion sociale sera plus fortement ressenti dans les quartiers-villages, car les lignes de fracture entre les autochtones et les « autres » sont plus importantes.
9. Dans les quartiers-villages, il y a moins de chance de pouvoir inclure durablement les communautés non-autochtones. Dans les quartiers urbains, par contre, il y a une plus grande chance de mobilisation car les communautés sont moins repliées sur elles-mêmes.
10. L'emplacement de l'initiative peut devenir source de tensions entre les communautés du fait de l'occupation de l'espace sur des bases ethniques.

Sur la base de ces leçons apprises, l'étude formule les recommandations suivantes à l'attention de l'Etat et des partenaires au développement souhaitant réaliser des initiatives communautaires :

- Identifier les acteurs clés et cartographier leurs zones d'influence et de contrôle avant d'entrer en négociation avec ces acteurs pour assurer leur participation, engagement ou soutien.
- Identifier un problème ou une situation qui affecte toutes les communautés de manière égalitaire, autour duquel ou de laquelle l'engagement des communautés et la solution apportée sont dénués de « lectures » politiques.
- Favoriser la création d'un cadre de dialogue entre les générations dans toutes les initiatives de cohésion sociale et de développement communautaires.

- S'assurer que l'initiative est considérée comme un « bien commun » en engageant les communautés directement ou à travers des intermédiaires non perçus comme servant une figure politique.
- Veiller à une transmission horizontale de l'information de sorte à permettre l'accès à la bonne information pour toutes les communautés engagées dans une initiative.
- Se référer le plus possible aux mécanismes établis au sein des communautés pour réguler la vie sociale et gérer les tensions résultant des initiatives de développement communautaire.





interpeace

West Africa Regional Office
Villa n° 43, Cité Les Lauriers 5, Deux Plateaux
06 BP 2100 Abidjan
Côte d'Ivoire
+225 22 42 33 41
wao@interpeace.org
www.interpeace.org



Indigo CÔTE D'IVOIRE

Initiative de Dialogue et Recherche - Action pour la Paix

Villa n° 43, Cité Les Lauriers 5, Deux Plateaux
22 BP 288 Abidjan 22
+225 20 00 05 64
indigocdi@gmail.com
www.indigo-ci.org



JICA Bureau en Côte d'Ivoire
2ème étage de Green Buro
rue Booker Washington, Cocody,
Abidjan, Côte d'Ivoire 04 B.P. 1825
Tél. : +225 22 48 27 27/ 28
www.jica.go.jp/french



En partenariat avec les Nations Unies

ISBN 978-2-9559853-7-3



9 782955 985373